



—— RECHERCHE - CLINIQUE - FORMATION ——

JUSTICE RESTAURATIVE

PRÉSENTATION ET QUESTIONS FONDAMENTALES

**CADRE LÉGAL GÉNÉRAL: ART.18 DE LA LOI N°2014-896 DU 15/08/2014
CIRCULAIRE SG-17-007/13.03.2017 DE MISE EN OEUVRE DE LA JR APPLICABLE IMMÉDIATEMENT**

LA JR POUR QUI ?

L'AUTEUR ET LA VICTIME D'UNE INFRACTION
UN OU PLUSIEURS AUTEUR(S) ET VICTIME(S) NE SE CONNAISSANT PAS
LA PRÉSENCE OU NON DE LA COMMUNAUTÉ
(PROCHES, PERSONNES AYANT UN INTÉRÊT, ETC)

UNE MESURE POUR QUELLE PHASE DE JR ?

EXPRESSION DE SOI
PRÉPARATION DE RENCONTRE
RENCONTRE

LA JR POUR QUEL TYPE DE RENCONTRE ?

DIRECTE PHYSIQUEMENT
INDIRECTE PHYSIQUEMENT (COURRIER, ETC.)

INSCRIPTION DE LA JR DANS LE CODE DE PROCÉDURE PÉNALE ?

ART.10-1: INSCRIPTION DE LA MESURE DE JUSTICE RESTAURATIVE

ART.10-2: INFORMATION DE LA VICTIME PAR LES OFFICIERS DE POLICE JUDICIAIRE

ART.707: DROIT DE JUSTICE RESTAURATIVE POUR LES VICTIMES DURANT LA PHASE DE L'EXÉCUTION DE LA PEINE

LA JR POUR QUELLE INFRACTION ET À QUEL MOMENT DE LA PROCÉDURE PÉNALE ?

AUCUNE LIMITE D'INFRACTION, À TOUS LES STADES DE LA PROCÉDURE

VALABLE POUR INFRACTION POURSUIVIE, NON POURSUIVIE,
INSUFFISAMMENT CARACTÉRISÉE, PRESCRITE...

SI MINORITÉ, INCLUSION DES PARENTS DANS LE PROCESSUS RESTAURATIF
(ENJEU ÉDUCATIF PLUS QUE JUDICIAIRE)

UNE MESURE DE JR COMPLÉMENTAIRE ET AUTONOME DE LA PROCÉDURE PÉNALE ?

AUCUNE INCIDENCE SUR LA PROCÉDURE PÉNALE, QUE LA MESURE DE JUSTICE RESTAURATIVE SOIT UN ÉCHEC OU UN SUCCÈS (NI POUR L'AUTEUR, LA VICTIME OU LA DÉCISION JUDICIAIRE)

SIMPLE INFORMATION DU DISPOSITIF DE JUSTICE RESTAURATIVE À L'AUTORITÉ JUDICIAIRE

CONFIDENTIALITÉ DES ÉCHANGES GARANTIE PAR LA LOI SAUF DÉCISION CONJOINTE DES PARTICIPANTS OU INTÉRÊT SUPÉRIEUR JUSTIFIANT D'UNE DÉROGATION

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE ET ÉVALUATION

DES CONDITIONS PRÉALABLES POUR LES PERSONNES À L'ENTRÉE DANS UNE MESURE RESTAURATIVE ?

INFORMATION COMPLÈTE AUX PARTICIPANTS DE LA MESURE DE JR

CONSENTEMENT DES PARTICIPANTS ET LIBERTÉ DE QUITTER LE PROCES-
SUS À TOUT MOMENT, DONT RECONNAISSANCE DES FAITS PAR L'AUTEUR

INTERVENTION D'UN TIERS INDÉPENDANT FORMÉ (AUCUN LIEN PARTICU-
LIER AVEC LES PARTICIPANTS, IMPARTIALITÉ, QUALITÉS RELATIONNELLES
ET FORMATION ATTESTÉE AU PROCESSUS)

PHASE PRÉPARATOIRE AU DISPOSITIF DE JR ?

ÉLABORATION PARTENARIALE DU PROJET (COMITÉ DE PILOTAGE) &
SENSIBILISER LES PARTENAIRES

CONVENTION INTERPARTENARIALE DESCRIPTIVE DE LA MÉTHODOLOGIE
JUSTICE RESTAURATIVE (MÉTHODES, ÉTAPES, FINANCEMENT,
FONCTIONNEMENT, RÔLE DES ACTEURS)

FINANCEMENT DU DISPOSITIF DE JUSTICE RESTAURATIVE (COUR D'APPEL
ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE), FIPD-PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE,
FINANCEMENT FORMATION HABITUEL)

MISE EN OEUVRE DU DISPOSITIF JUSTICE RESTAURATIVE ?

SÉLECTION DES PARTICIPANTS

PRÉPARATION DES PARTICIPANTS

GARANTIE DE LA FORMATION DU TIERS INDÉPENDANT

COMMENT ÉVALUER UN DISPOSITIF DE JR ?

COMPARER UN GROUPE EXPÉRIMENTAL (PARTICIPANT À LA JUSTICE
RESTAURATIVE) À UN GROUPE CONTRÔLE (NE PARTICIPANT PAS)

ÉVALUER DES DIMENSIONS SCIENTIFIQUES PERTINENTES

ÉVALUER AVEC DES OUTILS SCIENTIFIQUES PERTINENTS

QUOI ÉVALUER DANS UN DISPOSITIF DE JR ?

SATISFACTION A POSTERIORI DES PARTICIPANTS EN RAPPORT AVEC LA
MOTIVATION A PRIORI

IMPACT EN TERMES D'EMPOWERMENT (MAITRISE SUR SES OBJECTIFS DE
VIE) ET SUR LES RÉPERCUSSIONS (ÉMOTIONS, RUMINATIONS, SOMATISA-
TIONS, LIEN SOCIAL)

IMPACT EN TERMES DE PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE ET D'ÉLÉMENTS
DÉSINTÉRIELS



-Association Loi de 1901-
-SIRET 5087 6987 4000 27-
-N° formation professionnelle 24 37 03 31 537-

53 Bd Jean Royer 37000 Tours
02 34 53 27 94
arca.asso37@gmail.com

29 Square des Hautes Chalais 35200 RENNES
09 83 64 96 87
arca.rennes@gmail.com

28 Rue Santos Dumont 69008 LYON
06 98 05 09 13
arca.sectionlyon@gmail.com